



CLASSIQUES
GARNIER

BAUD (Charles), « Table des matières », *Le Mythe et l'Exactitude. L'ordonnance de Villers-Cotterêts à l'époque moderne*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17016-7.p.0637](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17016-7.p.0637)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION	11

LA GENÈSE DE L'ORDONNANCE

L'ÉLABORATION DU TEXTE	35
Le contexte juridique et événementiel	36
La paternité de l'ordonnance	43
Du chancelier Poyet au connétable de Montmorency	43
Le roi, le chancelier et les cours	48
DE L'EXAMEN PARLEMENTAIRE À L'ENREGISTREMENT	55
Considérations préalables sur l'état des sources et sur l'exercice du droit de remontrances selon Poyet	57
Diplomatie du bras de fer et tentatives de conciliation	60
LA DIFFUSION IMMÉDIATE DE LA LÉGISLATION	71
Un phénomène éditorial	72
Les premiers commentaires du texte	78
L'identification d'un nouveau genre doctrinal	78
Un exercice de valorisation réciproque	85

PREMIÈRE PARTIE
L'ENCADREMENT DE LA JUSTICE
ET DES MÉTIERS

LE RENFORCEMENT DE L'EFFICIENCE DE LA JUSTICE ROYALE . . .	95
Un accès élargi aux tribunaux du roi.	
L'appel comme d'abus	96
La promotion d'un levier processuel	96
Entre spirituel et temporel : les causes d'appel	97
La prévention des appels abusifs et des conflits de juridictions	105
La consolidation d'un outil politique	108
Le monolinguisme officiel et la prévention des contentieux	113
« En langage maternel françois, et non autrement »	114
Remarques préalables sur les jugements rendus	114
La nécessaire articulation des articles 110 et 111	118
La prévalence de l'exigence de clarté	121
Isolation et mythification progressive : les destinées de l'article 111	126
L'harmonisation des voies de recours	131
L'abrègement et l'uniformisation des procédures d'appel . . .	132
La souveraineté des arrêts des parlements et la proposition d'erreur	139
La réglementation des voies d'exécution civiles	145
La réforme des voies d'exécution civiles	146
La question de l'exécution contre les héritiers non préalablement déclaré tels	147
La disposition face au droit coutumier : entre contrariété et continuité	152
Les autres dispositions générales relatives aux procédures de recouvrement	156

La réglementation spécifique de l'adjudication par décret	158
La saisie anticipée des immeubles :	
un cas de conscience doctrinal	159
Apports et contrariétés d'avec le droit coutumier	159
La défense par la doctrine du privilège de discussion de meubles	163
L'approbation relative de la procédure aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	170
La mise sous séquestre et la procédure des criées	172
La réglementation générale du séquestre et de la vente immobilière sur saisie	173
La réglementation de la procédure des criées	176
 L'AFFERMISSEMENT DES MODES DE PREUVE	181
Le renforcement de la preuve écrite	183
La généralisation des registres paroissiaux et des relevés de prix	184
Les registres de baptême et de sépulture	185
Les mercuriales	196
La consolidation des actes notariés	200
L'exécution parée	201
La force des actes passés sous sceaux royaux et authentiques	202
Les mentions obligatoires des actes	205
La conservation et la reproduction des instruments	208
La généralisation de l'insinuation	212
L'établissement de la procédure	213
Les contours de l'institution	214
La confrontation d'une institution romaine aux coutumes du royaume de France	224
Le régime spécifique des libéralités	241
La procédure d'insinuation des donations entre-vifs	243
L'acceptation et ses modalités	243
Les règles relatives aux types de donations	251
Les juridictions compétentes	268
Les délais d'insinuation	276

La capacité à recevoir	279
La question de l'incapacité des père et mère du donateur	280
Les professions incapables de recevoir	285
Les effets de l'insinuation à l'égard des tiers et de l'irrévocabilité	290
LA RÉGLEMENTATION DES MÉTIERS	295
La police des corporations	297
Le rôle des corporations	297
La réglementation de l'accès à la maîtrise	299
La suppression des confréries	302
Une mesure circonstanciée : les répercussions des mouvements de grève (1529-1539)	303
Une mesure motivée sur le registre des abus et monopoles . . .	305
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	311

SECONDE PARTIE

L'ORDRE DU PROCÈS

L'ENCADREMENT DU CONTRADICTOIRE EN MATIÈRE CIVILE . . .	317
Le droit de comparaître	318
La réglementation de l'ajournement	318
Une garantie de droit naturel inhérente à l'établissement d'un débat contradictoire	318
Les modalités du procédé	320
La valeur et les conditions de validité de l'acte d'ajournement	333
La procédure par contumace	338
La défaillance du défendeur	338
La « vraie contumace » et ses effets	342
Le droit d'être entendu	346
Les garanties d'impartialité	346

La procédure de récusation	346
Les règles de déontologie des parlementaires	360
L'interdiction de solliciter les procès pour autrui	361
La répression de l'absentéisme et l'interdiction de déléguer la <i>jurisdictio</i>	364
La tenue des mercuriales	369
La réception des moyens et défenses	374
La place des témoins au cours de l'enquête	374
La <i>litis contestatio</i> et l'appointement en faits contraires . . .	375
La publication d'enquête et la protection des témoins . . .	379
Les réponses par <i>credit vel non credit</i> sur les dépositions des témoins	382
L'assistance d'un conseil et les moyens allégués	385
 L'AFFERMISSEMENT DE LA POLITIQUE PÉNALE	 393
Les outils de renforcement de la répression criminelle	396
Les restrictions nécessaires à la lutte contre le crime : droit d'asile et lettres de rémission	396
Une certaine idée du crime, de la justice et de la législation criminelles	397
La justification de l'abolition du droit d'asile	405
La réaffirmation du monopole royal en matière de grâce	412
La réglementation de l'office du juge au nom de l'efficacité de la réponse pénale	420
La prévalence de la justice criminelle et le déclenchement des poursuites	421
Le devoir des parties d'accompagner le bon déroulement de la procédure	430
L'interdiction de déléguer l'office du juge	433
La répression des erreurs dans la confection des procès criminels	437
L'obtention d'un aveu	442
La hiérarchie des preuves et la faveur de l'aveu	443
La preuve testimoniale et sa valeur au regard de l'accusé contumace	443
La force de l'aveu	447

La torture judiciaire	451
Définition et place de la torture dans l'ordonnance . . .	452
L'encadrement doctrinal de la torture face aux lacunes du texte	456
Les débats doctrinaux	
sur la préservation des droits de la défense	462
La discussion sur les moyens utiles à la défense	462
La préservation des délais utiles	463
L'irrespect des délais impartis et le « jugement en l'état »	473
L'enjeu des témoignages	475
La question du secret et de l'absence de publicité	481
Les débats sur l'assistance d'un conseil	489
Les tendances à restreindre le droit à l'assistance d'un conseil	489
L'attribution à l'ordonnance de 1539 de la suppression des conseils	490
L'approbation de la disparition des conseils jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle	493
La dénonciation durable de la privation de conseil	502
L'argument fondé sur le droit naturel	502
L'argument fondé sur le droit comparé	505
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE	515
CONCLUSION GÉNÉRALE	517
ANNEXE I	
Édition du texte de l'ordonnance de Villers-Cotterêts	529
SOURCES	571
BIBLIOGRAPHIE	589
INDEX	631